

**Comité de ligne Mâcon - Bourg en Bresse - Ambérieu**  
24 avril 2012

Ce document retrace les échanges des trois derniers comités de ligne (14 février 2011, 1 décembre 2011 et 24 avril 2012) . Les indications en bleus concernent la vague du printemps 2012 (comité de ligne du 24 avril 2012) ou amendent des réponses concernant 2011.

1.Ponctualité et non réalisation de l'offre	Origine de la question	Date de la question	Description de la question	Réponse apportée	Traitement	
					en cours	clos
Ponctualité des trains, plan de transport adapté et non réalisation de l'offre	Cheminot	01/12/2011	Pourquoi les temps de stationnement sont trop courts dans certaines gares ce qui crée des retards à l'arrivée ?	Sur cette ligne, les temps de stationnement sont de 1 minute excepté pour Polliat, Pont de Veyle, St Martin du Mont et Ambronay Priay où ils sont de 30 secondes. Tout cela est cohérent au vu des flux, excepté peut être pour Pont De Veyle où le flux du train 882103 risque de retarder un petit peu le train. La SNCF étudie la modification		X
	Elu	14/02/2011	L'objectif annoncé d'une régularité de 95% peut-il être atteint en 2011 avec la poursuite des travaux entre Bourg et Ambérieu ?	La SNCF indique que les trains de pointe sont maintenus pendant les travaux ; ces trains subissent effectivement des ralentissements qui ne devraient pas excéder une perte de temps de 5 mn. Or un train est considéré à l'heure si le retard à l'arrivée n'excède pas 5 min.		X
	Usager	14/02/2011	La ponctualité des cars n'est pas intégrée dans les statistiques de ponctualité présentées. Certains cars circulent en avance et la SNCF n'est pas en mesure de dire ce qu'il est advenu de ce car. Qui est responsable de la ponctualité des cars ?	La SNCF est responsable de la régularité des cars et elle n'a pas connaissance de dysfonctionnement des cars réguliers sur la ligne. Elle est prête à fournir les statistiques précises sur un cas ponctuel et invite l'usagère à prendre contact avec le res		X
Autres	Cheminot	01/12/2011	Pourquoi alors que des contrôleurs et conducteurs sont présents à Bourg en Bresse les jours de grèves et ne sont ils pas à mis à disposition du service ces jours là ?	Les conducteurs et contrôleurs sont soumis à déclaration d'intention. Mais il y a des décalages entre le nombre de grévistes et les déclarations d'intention et les plans de transport sont établis en fonction des déclarations d'intention.		X
2.Fréquentation	Origine de la question	Date de la question	Description de la question	Réponse apportée	Traitement	
					en cours	clos
Fréquentation de la ligne	Elu	14/02/2011	Quelle est la fréquentation de la ligne en distinguant les usagers scolaires et les autres usagers ?	80% de scolaires (Elèves, Etudiants, Apprentis) 10% d'abonnés de travail et 10% autres tarifs		X
Source de données	Usagers	24/04/2012	Les chiffres présentés comprennent ils les voyages dans les 2 sens ?	Les chiffres de fréquentation par OD reprennent les voyages dans les 2 sens.		X
3.Matériel roulant	Origine de la question	Date de la question	Description de la question	Réponse apportée	Traitement	
					en cours	clos
Capacité des TER	usager	01/12/2011	Les cars seront-ils suffisamment capacitaires les vendredis soirs pour accueillir tous les usagers ?	La SNCF est dans l'obligation d'adapter l'offre à la fréquentation et le cas échéant de mettre en place des services de doublage ou plus		X
Choix de l'équipement	Usager	14/02/2011	Le nouveau matériel assurant le train Mâcon-Bourg arrivée 7h24 est satisfaisant. Sera-t-il maintenu pour le prochain service ?	La SNCF indique que ce matériel sera conservé car il offre une capacité importante, adaptée à la fréquentation élevée des élèves qui se rendent à leur établissement.		X
	usager	24/04/2012	Qui paye le matériel ? Et la maintenance ?	La région investit chaque année près de 100 millions d'euros pour la rénovation et l'acquisition de nouvelles rames. A titre d'illustration, le prix d'une rame est compris entre 5 et 8 millions d'euros. C'est la SNCF qui est responsable de l'entretien du matériel.		X
Autres	usager	24/04/2012	Il est inconcevable que les chauffeurs des bus téléphonent en conduisant. Pourrait on faire passer le message ? Par ailleurs, serait il possible de ne pas mettre de musique dans le bus ? (dans le train on n'a pas la musique)	Un rappel sera fait aux transporteurs routiers sur les règles de conduite à respecter.		X

4. Information	Origine de la question	Date de la question	Description de la question	Réponse apportée	Traitement	
					en cours	clos
Autres	usager	24/04/2012	Pourquoi la SNCF communique sur sa capacité à réagir pendant l'hiver (plaquette distribuée en gare "la SNCF face à l'hiver") et en parallèle supprime des trains dûs au grand froid ?	La SNCF a communiqué en interne sur plusieurs mesures d'ordre technique ou organisationnel qui ont été prises pour améliorer la fiabilité du matériel roulant avant la période hivernale. Ces mesures ont permis une meilleure préservation de nos rames lors de la période de grand froid sans toutefois éviter quelques incidents de nature à supprimer des trains		X
5. Infrastructure et projets	Origine de la question	Date de la question	Description de la question	Réponse apportée	Traitement	
					en cours	clos
Performance de l'infrastructure	Usagers	01/12/2011	Pourquoi il n'y a-t-il toujours pas de solution pour traiter le problème des feuilles mortes sur les voies qui entraîne des problèmes de patinages et des retards ?	Effectivement, il n'existe pas de solution technique pour enrayer ce problème.		X
Travaux d'infrastructure	Elu	14/02/2011	Les maires ont été informés des travaux sur la voie ferroviaire entre Bourg et Ambérieu mais pas des travaux liés aux passages à niveaux ni des dépôts de matériels sur les terrains communaux. Or les habitants interpellent leur maire qui se trouve dans l'i	RFF indique qu'une information a bien été faite sur le renouvellement de la voie et reconnaît que tous les détails de l'opération n'ont pas été abordés. Repris dans la synthèse hiérarchisée des demandes.		X
6. Gares, points d'arrêt et abords	Origine de la question	Date de la question	Description de la question	Réponse apportée	Traitement	
					en cours	clos
Bâtiment, aménagement et équipements voyageurs / abords	Cheminot et Usagers	01/12/2011	Quand débiteront les travaux en gare de Pont de Veyle ? Quel est le contenu du projet ?	Remise à niveau dès début 2012 (façade, intérieur et quai) Abords de la gare réaménagement d'un parking à droite du bâtiment voyageur (en le regardant) et d'un point d'arrêt à gauche avec un nouveau sens de circulation pour la sortie pour une meilleure sécurité des usagers		X
	usager	24/04/2012	Les nouveaux ascenseurs de la gare de Bourg sont marqués hors service. Quand seront il en service ?	En attente d'éléments de la part de la SNCF	X	
	Usager	24/04/2012	Pourquoi refait on les gares entre Macon et Bourg alors qu'on n'y fait plus arrêter les trains? Quelle est la logique ?	Certains arrêts des trains sont maintenus et lorsqu'ils sont remplacés par des cars, les gares continuent d'être utilisées. La politique de rénovation des gares a été lancée depuis de nombreuses années sur toute la région et permet aussi une prise en compte des gares par les habitants (nouveaux quartiers)		X
	Usager	24/04/2012	Quelle est la date de mise en service du parking Peloux à Bourg En Bresse ?	Le parking et l'accès ouest de la gare sera opérationnel à partir de mai 2012.		X
Localisation et équipement du point d'arrêt	Usager	01/12/2011	Pourquoi l'arrêt de car de Polliat ne se trouve pas en gare mais sur la route départementale à 500 m de la gare ?	L'arrêt retenu évite de faire un détour et d'augmenter le temps de parcours.		X
		24/04/2012	Pourquoi le car ne s'arrête pas en gare de Polliat mais sur la départementale ?	L'arrêt retenu évite de faire un détour et d'augmenter le temps de parcours (10 min) En attente d'éléments de la part de la SNCF => demande reprise dans la synthèse des demandes	X	
	Usager	24/04/2012	Si l'arrêt est confirmé sur la départementale, pourrait on avoir un abri (dans le sens Bourg Macon) ?	La politique d'aménagement des arrêts routiers sur toute la Région est en cours de définition.		X

7.Intermodalité	Origine de la question	Date de la question	Description de la question	Réponse apportée	Traitement	
					en cours	clos
Coordination des offres	Usager	24/04/2012	Quand on est usager on voit des trains, des cars du Conseil général et des cars TER mais très mal répartis ex : le matin de Bourg vers Mâcon, il y a un car et un train qui partent à la même heure. Quel est l'intérêt ?	Le train ne fait pas les arrêts entre Bourg et Mâcon. Un car a donc été positionné pour réaliser ces arrêts et ne pas pénaliser les usagers de ces gares.		X
	Elu	24/04/2012	Pourrait il y avoir un rapprochement entre le CG01 et la Région pour : 1 travailler sur l'offre du territoire 2 mutualiser les abonnements	La région va prendre contact avec le CG01 pour étudier la cohérence de l'offre et travailler sur la tarification => <b>demande reprise dans la synthèse des demandes</b>	X	
Autres	Usager	24/04/2012	Il est difficile de monter le vélo dans le train à Macon. Pourrait on prévoir des trains avec de la place pour des vélos et rehausser certains quais ? Par ailleurs, on remplace les trains par des bus. Comment fait on pour transporter son vélo?	La région indique que sa politique vise plutôt à faciliter les arrivées et départs des gares à vélos (consignes, point vélo) sans transport dans le train pour éviter des problèmes de capacité.		X
8.Desserte	Origine de la question	Date de la question	Description de la question	Réponse apportée	Traitement	
2011					en cours	clos
Horaires et temps de trajet	Usager	14/02/2011	Qui décide des horaires des cars ? Les cars de substitution l'été arrivent trop tard à destination. Par exemple, le service TER Bourg Mâcon qui part en temps normal de Polliat à 12h45 et arrive à 13h03 : pendant la période de substitution le car part à 13	Pour les services réguliers, la Région indique qu'elle établit un cahier des charges à la SNCF qui lui fait une proposition en réponse. La SNCF indique que les horaires sont calés en fonction des besoins les plus importants : dans l'exemple cité la SNCF a considéré que le besoin au départ de Bourg après 12h était prioritaire. L'horaire peut être ajusté pour avancer l'arrivée à Mâcon. Repris dans la synthèse hiérarchisée des demandes.		X
Autres	Internet	04/03/2011	Est-ce qu'il y aura encore des bus à la place des trains pendant l'été 2011?	Les circulations ferroviaires seront substituées par des cars pour l'été 2011 pendant 5 semaines comme l'année précédente.		X

8.Desserte	Origine de la question	Date de la question	Description de la question	Réponse apportée	Traitement	
					en cours	clos
<b>2012</b>						
Politique d'arrêts	Elu	01/12/2011	Pourquoi la suppression des arrêts intermédiaires pour les trains à destination de Macon le matin et dans l'autre sens le soir ?	La suppression des arrêts intermédiaires entre Mâcon et Bourg est due à l'évolution de la desserte Dijon-Bourg organisée par la Région Bourgogne. Cette évolution ne permet plus de mutualiser des moyens ce qui était possible au service 2011 entre les deux services TER rhônalpin et bourguignon et a contraint de revoir l'organisation de la desserte en Rhône-Alpes.		X
	Usagers	01/12/2011	Demande du décalage du car Mâcon Bourg de substitution en période estivale et de fêtes de fin d'année pour avoir une arrivée avant 13h30 à Macon	Cette modification a été faite: le car partira désormais à 12h15 pour arriver à 13h18 à Mâcon		X
	Usager	14/02/2011	En terminant son travail à 17h30 à Mâcon, il ne lui sera plus possible d'utiliser le TER. Un maintien d'un service compatible avec les horaires de travail à Mâcon est-il possible ?	La SNCF indique que les ressources ferroviaires allouées à la ligne sont limitées. Les contraintes de production ne permettent pas d'assurer tous les arrêts intermédiaires. Le départ à Mâcon à 17h55 n'est pas reproduit dans le projet, une quinzaine de per		X
	Elu	14/02/2011	Quelle est la nécessité de maintenir un service au départ de Mâcon à 8h27 et à 9h27 ? Est-il possible de mettre davantage de service en heure de pointe ? Le service permettant une arrivée à Bourg à 13h30 n'existe plus dans le projet alors qu'il permet d'e	La SNCF indique que le car de 8h27 permet de répondre aux usagers qui arrivent aujourd'hui à Bourg à 8h40. Le départ de 9h27 peut-être repositionné. La SNCF précise que le départ Mâcon indiqué dans le projet à 11h57 a été repositionné à 13h10 pour tenir c		X
	Elu	24/04/2012	Depuis la suppression des arrêts entre Mâcon et Bourg, il est devenu impossible de faire du domicile travail entre ces deux villes. Exemple : de Vonnas il y a un gros trou d'offre entre 7h09 et 8h23.	Au prochain service le train de 8h11 au départ de Mâcon est étudié pour être avancé à 7h54, ce qui devrait faciliter les relations le matin.		X
	Elu	24/04/2012	Serait-il possible d'arriver vers 7h30 à Macon pour pouvoir arriver au travail à 8 h.	=> demande reprise dans la synthèse hiérarchisée des demandes Et changement réalisé au service de l'été 2012.		X
	Usager	24/04/2012	Pourrait on remettre des arrêts entre Bourg et Macon ? (maintenant les gares ont toutes été rénovées...)	=> demande reprise dans la synthèse hiérarchisée des demandes	X	
Correspondances	Département	01/12/2011	L'arrivée à 7h32 à Bourg-en-Bresse en provenance d'Ambérieu est un peu juste pour la correspondance avec les ramassages scolaires du département de l'Ain (début de cours des Lycéens à 8h). Est il possible de l'adapter ?	La région a rencontré le CG01. L'horaire convient pour la correspondance. Par contre, le train est souvent en retard ce qui pénalise ces ramassages scolaires. La région le note comme un point de vigilance avec son exploitant.		X
	Elus	12/12/2011	De nombreuses correspondances en gare de Macon Ville ont été détériorées entre la ligne et celle en direction de Dijon	Cette demande a été étudiée au service 2013 sans réponse pour le moment (les trains pour Dijon partant à la minute 7 de Macon). Elle est reprise dans le cahier des charges 2014.		X
	Usager	24/04/2012	Le car de 17h57 (Macon->Bourg) attend systématiquement une correspondance, Quelle est la règle d'attente des correspondances car nous avons des réponses différentes des chauffeurs.	La SNCF précise qu'en cas de retard l'agent concerné doit se retourner vers son PC (pour Bourg c'est à Chambéry pour faire attendre le car en correspondance. Le chauffeur précise ensuite si c'est compatible avec son disque temps. En principe, l'attente ne dépasse pas 10 minutes sauf si c'est le dernier car de la journée. Mais cette attente peut aussi être limitée par le disque temps du chauffeur.		X
Autres	Usager	24/04/2012	Quelles contraintes apporte le TGV Paris Geneve sur la ligne ?	Les contraintes sont les mêmes depuis l'arrivée du TGV sur la ligne en 1981. Il s'agit du partage de l'infrastructure entre TGV, TER et FRET.		X
<b>2013</b>						
Autres	Usager	24/04/2012	Peut on remettre des trains à la place des bus entre Macon et Bourg. Le trajet est long en bus (1 h) et on ne peut pas travailler (la route tourne, ca bouge etc) ?	=> demande reprise dans la synthèse hiérarchisée des demandes	X	

9.Politique de tarification	Origine de la question	Date de la question	Description de la question	Réponse apportée	Traitement	
					en cours	clos
10.Distribution et billettique	Origine de la question	Date de la question	Description de la question	Réponse apportée	Traitement	
					en cours	clos
Validation des titres	Usager	24/04/2012	Pourquoi dois le valider ma carte Oura! alors qu'avec un abonnement papier ce n'est pas la peine ?	La validation est obligatoire (et pénalisable) car elle permet de faire des statistiques et d'adapter l'offre.		X
11.Organisation du comité de ligne	Origine de la question	Date de la question	Description de la question	Réponse apportée	Traitement	
					en cours	clos
Autres	Usager	24/04/2012	L'organisation des transports est départementale ou régionale ? Quel est le budget ?	La région est l'autorité organisatrice des transports pour les TER. Le budget de fonctionnement des transports est de 400 millions d'euros pour 2011. Le budget prévisionnel pour 2012 est de 430 millions d'euros		X